

# ENQUETE PUBLIQUE

ANNONCES ADMINISTRATIVES – Enquêtes publiques

Client : **MAIRIE DE LA PLAGNE TARENTAISE**

 **Département(s) :**  
73

 **Date de publication :**  
20 février 2025

 **Date de fin de mise en ligne :**  
20 Mai 2025

 **Référence annonce :**  
19653379

Partage :     

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE  
COMMUNE DE  
LA PLAGNE TARENTAISE

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### Enquête publique relative au zonage des eaux usées de la commune de la Plagne Tarentaise

En application des dispositions de l'arrêté n°2024-582 de M. le Maire de LA PLAGNE TARENTAISE (Savoie) en date du 14/01/2025, seront soumis à enquête publique la définition des zones relevant de l'assainissement collectif et les zones relevant de l'assainissement non collectif des eaux usées de la commune de la Plagne Tarentaise, **du 17 février 2025 au 20 mars 2025, soit 32 jours.**

Il est nécessaire de réaliser dans le cadre d'un nouveau schéma directeur d'assainissement, un projet de zonage d'assainissement des eaux usées. Monsieur Alain RAGOT a été désigné Commissaire - enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble. Monsieur Jean Michel CHARRIERE a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront consultables sur support papier en Mairie:

- principale de La Plagne Tarentaise située sur la commune déléguée de Macot la Plagne aux jours et heures habituels d'ouverture: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00;
- annexe de la commune déléguée de Valezan le jeudi de 13h30 à 17h00
- annexe de la commune déléguée de Bellentre le lundi de 13h30 à 17h00
- annexe de la commune déléguée de la Côte d'Aime le mardi de 13h30 à 17h00

En version dématérialisée sur le site internet :  
**<https://www.registre-dematerialise.fr/5889>**

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public:

- A la mairie de LA PLAGNE TARENTAISE** aux horaires suivants :
- le lundi 17 février 2025 de 14h00 à 17h00
  - le mercredi 05 mars 2025 de 13h30 à 17h00
  - le jeudi 20 mars 2025 de 13h30 à 17h00

Le public pourra consigner ses observations pendant le délai de l'enquête :

- sur le registre d'enquête en mairie de Macot la Plagne Tarentaise, aux jours et heures d'ouverture habituels;
- Par courrier, avant la clôture de l'enquête, à l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur - zonage d'assainissement -, à l'adresse de la Mairie, Place Charles De Gaulle 73210 La Plagne Tarentaise
- sur registre dématérialisé:
- par voie électronique: **[enquete-publique-5889@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5889@registre-dematerialise.fr)**